

ABONNEMENT.

En an. 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 9

Poste :

En an. 35 fr.
Six mois 21
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 40 c.
Réclamés, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans résiliation dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Juillet 1876.

Bulletin politique.

LA TURQUIE ET LA SERBIE.

Si la guerre n'a pas éclaté plus tôt, c'est
que la Turquie négociait pour détacher le
Monténégro de l'alliance avec la Serbie, en
lui promettant un agrandissement de terri-
toire. Le gouvernement serbe gardait natu-
rellement une certaine méfiance sur l'issue
de ces pourparlers ; il ne voulait engager la
lutte qu'après s'être assuré de la participa-
tion du Monténégro, dont la petite armée
peut faire une diversion utile. Aujourd'hui,
le Monténégro semble prêt, comme la Serbie,
à entrer en campagne.

La guerre paraît devoir être localisée pour
le moment entre ces deux Etats et la Turquie.
Malgré leurs préparatifs militaires que l'on ne
peut nier, l'Angleterre et la Russie semblent
rester simples spectatrices de la lutte. Pour-
tant, nous ne pouvons passer sous silence
une nouvelle donnée par la Correspondance
orientale, et qui annonce que « des marchés
de fournitures de viande pour les troupes
anglaises » ont été passés à Constantinople.

Si le fait est vrai, il ferait prévoir une in-
tervention possible de l'Angleterre dans les
affaires d'Orient.

Tout dépend en effet du résultat de la
lutte qui va s'engager. Les puissances res-
tent neutres, pour le moment ; mais quelle
que soit l'issue de la guerre, les questions
qui les divisent se poseront toujours comme
un problème à résoudre.

Si la Turquie est victorieuse, — ce qui
est possible, puisque, par un suprême effort,
elle dispose de forces beaucoup plus consi-
dérables que ses adversaires, — la Russie
pourrait-elle laisser écraser les chrétiens
d'Orient dont elle s'est toujours attribué le
protectorat, et le parti moscovite qui leur

témoigne toutes ses sympathies ne l'empor-
tera-t-il pas sur le parti allemand qui do-
mine à cette heure à la cour de Saint-Péters-
bourg ?

Si la Turquie est battue, l'Angleterre, qui
a toujours fait de son intégrité la base de sa
politique, et qui, après vingt ans d'isole-
ment, n'est rentrée tout-à-coup sur la
scène qu'à la menace du péril, l'Angleterre,
disons-nous, verra-t-elle d'un œil indiffé-
rent le morcellement de cet empire, et ne
tentera-t-elle pas le sort des armes pour le
conjurer ?

Comme on le voit, toutes les questions ne
sont qu'ajournées. La guerre qui éclate ne
semble être que le prologue du drame qui
se prépare en Orient ; c'est une seconde
phase de l'insurrection, si l'on veut, puis-
qu'aucune puissance étrangère n'y prend
part ; mais ce n'est pas, quel qu'en soit
le résultat, une solution du problème orien-
tal.

Le nœud gordien n'est pas tranché, il est
réservé pour l'avenir.

Les puissances le sentent si bien, qu'elles
cessent subitement leur intervention diplo-
matique qui peut les engager trop avant, et
qu'en attendant l'issue de cette guerre elles
continuent avec une ardeur fébrile les plus
formidables armements qu'on ait vus en
Europe.

Au moment où les deux armées serbe et
turque vont engager la bataille, il nous ar-
rive des bruits toujours plus graves de
Constantinople. Le nouveau ministre, qui
paraissait, il y a quinze jours, répondre
aux besoins de la situation, est déjà forte-
ment ébranlé. Les uns parlent de la retraite
du grand-vizir Mehemet-Ruschdi, qui serait
remplacé par Midhat-Pacha, « l'homme né-
cessaire » du moment ; les autres, au con-
traire, disent que, par un nouveau revire-
ment, Midhat quitterait le ministère et se-
rait révoqué de toutes ses fonctions.

Ces bruits sont contradictoires, mais ils
indiquent toujours une situation critique et
un changement prochain.

Quant au sultan, on n'en parle pas plus
que s'il n'existait pas. Les dépêches offi-

cielles le disent malade. C'est un moyen
d'expliquer pourquoi on ne le voit nulle
part, pas même à la mosquée le vendredi. Il
vit dans une séquestration absolue, volon-
taire ou forcée.

Chronique générale.

LA LOI MUNICIPALE.

On lit dans la Gazette des Campagnes :

« La loi municipale est aujourd'hui la
principale pomme de discorde qui menace
d'amener une rupture entre la gauche et le
cabinet d'une part, et entre les fractions de
la gauche d'autre part. La commission ad-
met à titre provisoire le retour pur et simple
à la loi de 1874, qui attribuait au gouverne-
ment la nomination des maires dans les
chefs-lieux de canton. La gauche dite mo-
dérée adhère à cette mesure de concilia-
tion ; mais les purs de la gauche protestent
et veulent l'application immédiate de leur
principe.

« La loi municipale telle que la veut la
gauche est jugée d'avance par les désor-
dres de tous genres qu'elle amènera dans
les grandes comme dans les petites com-
munes.

« Pour nous, qui nous occupons spécia-
lement des campagnes, nous ne craignons
pas d'être démenti par un seul esprit sensé
lorsque nous affirmons que, là où l'autorité
du maire relève des volontés et des fantaisies
de ses administrés, il n'y a plus ni loi ni
autorité. Les lois sur la police rurale, entre
autres, sont absolument inexécutables, et les
communes sont vouées à l'anarchie et au
désordre.

« Un maire rural ne peut remplir con-
venablement sa tâche que lorsqu'il est in-
dépendant de ses administrés, et qu'il
n'est responsable que devant la loi et les
autorités chargées de veiller au respect des
lois.

« Si l'école révolutionnaire réussit à infliger
un régime contraire à nos communes

rurales, l'expérience ne tardera pas à dé-
montrer que, sur ce point comme sur tous
les autres, cette école s'appuie sur des idées
insensées, et n'a de point d'appui que dans
les passions dont la domination ne peut être
tolérée pendant un an, sans amener l'anar-
chie dans le pays. »

Le discours prononcé par M. Gambetta au
théâtre de Versailles pour l'anniversaire du
général Hoche a été tiré à 20,000 exem-
plaires en brochures in-8°. Cela n'a rien
d'extraordinaire. Ce qui l'est plus, c'est que
le manifeste a été expédié, sous bandes et
nominativement, à l'adresse de tous les
conseillers municipaux des localités impor-
tantes. On se demande où M. Gambetta
a pu obtenir une liste complète d'un aussi
grand nombre de noms. Il paraît que M.
Gambetta dispose d'une agence assez bien
informée.

Nous avons annoncé, d'après plusieurs
journaux de Paris, que le prince Jérôme
Napoléon avait saisi le grand chancelier de
la Légion-d'Honneur d'un recours tendant
à sa réintégration parmi les grands-croix
de l'ordre. Les mêmes journaux annoncent
que cette réclamation, qui a été portée au
conseil des ministres, vient d'aboutir. M. le
général Vinoy a informé M. Massenet-Dé-
roche, avocat du prince, que le nom de son
client allait être rétabli sur l'Annuaire natio-
nal.

Voici comment, sous ce titre : Franchise...
communale de M. Ferry, les Droits de l'Homme
traitent le président de la commission mu-
nicipale :

« Nous ne comprenons guère l'étonne-
ment que cause à certaines feuilles la con-
duite du plus flottant des Jules à propos de
la loi municipale. Il est absolument naturel
que l'homme qui rationna jadis avec tant
de maladresse, jointe à tant d'assurance, le
peuple parisien pendant le siège, rogne au-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MÉMOIRES D'UN OUVRIER.

(Suite.)

Il nous conduisit dans un cabinet au milieu du-
quel se dressait une longue table couverte de
gonds, de pinceaux, de règles et de compas. Aux
murs étaient suspendus des plans lavés, représen-
tant toutes les coupes d'un bâtiment. Ça et là, sur
des étagères, on voyait de petits modèles d'es-
calier ou de charpentes, des boussoles et des
graphomètres avec d'autres instruments dont
j'ignorais l'usage. Un immense cartonnet à com-
partiments étiquetés occupait le fond, et sur un
bureau étaient entassés des mémoires et des
dévifs.

L'entrepreneur s'arrêta devant la grande table,
et me montrant un lavis :

— Voici un plan à modifier, dit-il ; on veut ré-
trécir le bâtiment de trois mètres ; mais sans di-
minuer le nombre de chambres, et il faut trouver

place à l'escalier. Mets-toi là et fais-moi un cro-
quis de la chose.

Je le regardai tout surpris, et je lui fis observer
que je ne savais pas dessiner.

— Alors examine-moi ce mémoire de toiseur,
reprit-il en prenant une liasse de papiers sur
son bureau ; il y a trois cent douze articles à dis-
cuter.

Je répondis que je n'étais point assez au courant
d'un pareil travail pour discuter le prix ou vérifier
les mesures.

— Tu pourras au moins me dire, continua l'en-
trepreneur, quelles sont les formalités à remplir
pour les trois maisons que je vais bâtir ; tu con-
naiss les règlements de voirie, tu sais quelles
sont les obligations et les droits envers les voi-
sins.

Je l'interrompis brusquement en disant que je
n'étais pas avocat.

— Et comme tu n'es pas non plus banquier, re-
prit le bourgeois, tu ignores sans doute à quels
termes il faut échelonner ses paiements ; quel est
le temps moyen nécessaire à la vente, quel intérêt
on doit tirer de son capital pour ne pas arriver à la
banqueroute ? Comme tu n'es pas négociant, tu
serais bien embarrassé de me nommer les proven-
ances des meilleurs matériaux, de m'indiquer la
meilleure époque pour l'achat, les moyens les plus
économiques de transport ? Comme tu n'es pas

mécanicien, il est inutile que je te demande si la
grue, dont tu vois là le modèle, donnera une éco-
nomie de forces ? Comme tu n'es pas mathémati-
cien, tu essaieras vainement de juger ce nouveau
système de pont que je vais appliquer sur la basse
Seine ? Enfin, comme tu ne sais rien que ce que
savent cent mille autres compagnons, tu n'es
bon, comme eux, qu'à manier la truelle et le mar-
teau !

J'étais complètement déconcerté, et je tournais
mon chapeau en balbutiant :

— Comprends-tu maintenant pourquoi je de-
meure dans un hôtel, tandis que tu demeures dans
une mansarde ? reprit l'entrepreneur en élevant la
voix ; c'est que je me suis donné de la peine ; c'est
que j'ai appris tout ce que tu as négligé de savoir ;
c'est qu'à force d'études et de bonne volonté je
suis passé général, tandis que tu restais parmi les
conscrits ! De quel droit demandes-tu donc les
mêmes avantages que tes supérieurs ? La société
ne doit-elle pas récompenser chacun selon les
services qu'il lui rend ? Si tu veux qu'elle te traite
comme moi, fais ce que j'ai fait ; retranche sur ton
pain pour acheter des livres, passe le jour à tra-
vailler et la nuit à apprendre ; guette partout l'in-
struction comme le marchand guette un profit ; et
quand tu auras montré que rien ne te décourage,
quand tu connaîtras les choses et les hommes, alors,
si tu restes dans ton grenier, viens te plaindre et

l'on verra à l'écouter.

L'entrepreneur s'était animé en parlant et
avait fini par être un peu en colère ; cependant,
je ne répliquai rien, ses raisons m'avaient ôté la
parole.

Mauricet, qui vit mon embarras, essaya quelques
mots pour me justifier, puis en vint au sujet de
notre visite.

Le bourgeois examina la note que j'avais dressée,
demanda quelques éclaircissements, puis nous
congedia.

Mais, au moment où j'allais passer la porte, il
me rappela.

— Souviens-toi de ce que je t'ai dit, coterie,
reprit-il avec une bonhomie familière ; et, au lieu
d'avoir de l'envie, tâche d'avoir un peu d'honnêteté
ambition. Ne perds pas ton temps à maugréer contre
ceux qui sont en haut, travaille plutôt à te cons-
tituer une échelle pour les rejoindre ; si je peux ja-
mais t'y aider, tu n'auras qu'à dire, je pourrai bien
te prêter les premiers échelons !

Je le remerciai très-brièvement, et je me hâtai de
sortir.

Lorsque nous fûmes dans la rue, Mauricet éclata
de rire.

— Eh bien, en voilà une humiliation pour un
savant comme toi ! s'écria-t-il ; était-il donc fier de
l'avoir mis à quia ?

Et comme il vit que je faisais un mouvement

aujourd'hui sur nos libertés, et qu'il ne mette pas plus de difficulté à priver les chefs-lieux de canton du droit de nommer leur maire, qu'il n'en mettait autrefois à nous faire avaler un pain aussi noir que l'âme d'un gérant des Droits de l'Homme.

» La tribu des Jules s'est toujours fait gloire de patiner sur les principes comme sur un skating rink, et nous croyons qu'il serait difficile de constater quel est celui des trois qui les a foulés aux pieds avec le plus de désinvolture.

» Le plus hautain des trois, celui qui devait mettre si honteusement les pouces après s'être écrié qu'il n'en livrerait pas un seul, avait dit sous l'Empire : « Que le gouvernement nous apporte la liberté, et nous deviendrons bonapartistes. » Le second, célèbre par son onction, afin de conserver son portefeuille... à la République, était devenu, sous M. Thiers, aussi cléricale que M. Dupanloup. Le dernier a consciencieusement emboîté le pas à ses aînés, et d'un seul bond il a dépassé, dans son rapport sur la nomination des maires, le souverain pontife de l'opportunité lui-même.

» Quant à nous, s'il faut dire toute notre pensée, nous savons gré à M. Jules Ferry de son attitude. D'abord, le scandale même et l'exagération de son affaissement ont produit sur la gauche une réaction salutaire. Ensuite, il y a tout profit à ce que les masques tombent. Il est bon qu'on voie jusqu'où peuvent aller ces Benjamins de l'école libérale, élevés dans les serres chaudes du Temps, ces républicains en doublé qu'il suffit de gratter pour trouver l'orléanisme. Nous ne sommes pas fâchés que, les uns après les autres, les hommes du 4 septembre, après avoir montré leur incapacité, montrent leur inconstance.

» Nous avons toujours répété qu'ils avaient escamoté une révolution qu'ils n'avaient pas faite. On sait ce qu'elle est devenue entre leurs mains. Il y a longtemps que le peuple de Paris les avait jugés. Nous ne pouvons que nous féliciter que la France tout entière ne puisse hésiter un seul instant sur leur compte.

Ainsi s'expriment les Droits de l'Homme. Entre républicains !!!

HOCHÉ ET CARRIER.

Puisque le général Hoche est si populaire parmi nos républicains qui chantent la Marseillaise sur ses cendres, voyons ce qu'ils faisaient de lui quand il vivait et ce qu'il pensait d'eux. Ils sont capables d'oublier ces traits d'histoire, mais ils sont capables aussi de les ignorer.

Par une lettre du 11 germinal an II (31 mars 1794), le général Dumberion, commandant en chef l'armée des Alpes, annonce au comité de Salut public que, d'après l'arrêté des représentants du peuple près l'armée des Alpes, Hoche a été arrêté et qu'il le fait conduire à Paris.

La pièce suivante exprime les sentiments de Hoche pour le comité de Salut public :

d'impudence :

— Allons, vas-tu pas t'ostiner pour une pareille farce, ajouta-t-il amicalement ; le bourgeois a plaidé sa cause, c'est trop juste ; mais il aura beau dire, quoiqu'on n'ait pas équipage, on connaît les couleurs ! un millionnaire, vois-tu, ça ne se construit ni avec les moules ni avec le tire-ligne.

— Et avec quoi donc ? demandai-je.

— Avec les écus !

Je fus cette fois de l'avis du maître compagnon ; mais, malgré mon dépit, la leçon de l'entrepreneur avait porté coup ; quand je me retrouvai de sang-froid, j'arrivai à penser que la raison était de son côté.

Ceci avait donné comme une secousse à mon esprit ; je repris mon activité d'autrefois, convaincu de la nécessité d'apprendre ; je revins au goût d'étudier.

Le difficile était de s'en procurer les moyens ! Bien qu'il m'en coûtât de retourner vers l'entrepreneur à qui j'avais dû laisser un mauvais souvenir, je me décidai à lui rappeler sa proposition de me venir en aide.

Il me reçut bien, s'informa de ce que je savais, et m'adressa à un toiseur qu'il employait.

Celui-ci m'admit gratuitement à une classe du soir, où venaient quelques jeunes gens auxquels il enseignait la géométrie et le dessin linéaire.

Le général Hoche, commandant en chef l'armée de Sambre-et-Meuse, au ministre de la guerre.

« Wetzlar, le 19 thermidor, an V.

» Les cachots des cruels décevris m'ont renfermé pendant cinq mois. Pendant cinq mois, j'ai été témoin de l'assassinat juridique de douze cent soixante-six personnes immolées à la rage de l'affreux comité de Salut public. Qu'avais-je fait ? — Rendu de grands services à ma patrie. Depuis ce temps, et sans songer au passé, j'ai travaillé sans relâche, d'abord à pacifier l'intérieur, puis à venger la patrie des maux que lui avait causés l'Angleterre. Tout entier à ce dernier objet, je ne m'occupais d'aucun autre, pas même de ce qui passait à Paris, lorsque, rentrant dans mon pays, je me vois assailli par des hurlements affreux. Je veux parler : on me ferme la bouche, sous le prétexte de secret d'Etat ; encore un peu, et pour la récompense de cinq ans de travaux, j'allais être traité comme un criminel !

» C'est sans doute par dérision qu'on me propose de m'embarquer. Que ne m'ordonne-t-on de descendre en Angleterre avec mes aides de camp ? Et je connais certains gens qui ne seraient pas fâchés de me voir entre les mains de M. Pitt. Soyez-en persuadé, sans les circonstances actuelles, je fuirais une terre aussi ingrate ; mais alors je serais coupable envers la patrie et à mes amis.

» Cependant, croyez que je n'imiterai pas mes déloyaux ennemis. J'aime trop la France pour lui susciter de nouveaux maux. Elle en a assez. Le plus grand sans doute est d'accorder sa confiance à des hommes qui ne la méritent pas ; mais je suis tranquille sur ce point : elle s'en corrigera un jour.

Mais tout cela est pardonné, et les vrais républicains de Versailles, sans rancune, écrivent sur leurs murs bons enfants :

VIVE HOCHÉ !

S'il leur prenait envie d'écrire aussi vive Carrier ! nous ne le trouverions pas mauvais. Nous trouverions même que Carrier est plus digne de leur amour. Il est évident que Hoche avait quelque chose contre leurs pères. Mais Carrier, quel pur ! Voici une lettre de lui qui n'est pas assez connue :

Le citoyen Carrier, représentant du peuple près l'armée de l'Ouest en Vendée, au Comité de salut public.

« Nantes, le 24 frimaire an II.

» Je crois que vous pouvez, que vous devez même compter sur moi. J'entends, oui, j'entends aujourd'hui le métier de la guerre. Je reste sur les lieux ; restez donc tranquilles et laissez-moi faire. Aussitôt que la nouvelle de la prise de Noirmoutier me sera parvenue, j'enverrai sur-le-champ un ordre impératif aux généraux Duguay et Haxo de mettre à mort, dans tous les pays insurgés, tous les individus de tout sexe qui s'y trouveront indistinctement, et d'achever de tout incendier.

Ainsi écrivait Carrier, pendant la proscription de Hoche. C'était la belle époque.

Je ne me fis d'abord remarquer que par ma bêtise et ma maladresse ; il fallait toujours m'expliquer deux fois ce que les autres comprenaient au premier coup ; ma main, habituée à manier la pierre, perceait le papier ou écrasait les crayons ; je ne suivais le dernier que de très-loin.

Cependant, peu à peu, à force de persévérance, la distance s'amointrit et j'arrivai tout doucement à prendre le niveau.

Ma vie se passait tranquillement entre le travail du chantier et celui de la classe.

De temps en temps, j'allais voir la mère à Longjumeau ; et Geneviève m'apportait de ses nouvelles. Depuis quelques mois, les forces de l'aveugle baissaient sensiblement ; elle ne quittait presque plus son fauteuil, et ses idées n'étaient plus aussi nettes. Mauricet en fut frappé comme moi.

— La quenouille s'embrouille, me dit-il avec sa brusquerie ordinaire ; gare la fin de l'écheveau !

Je repoussai cette sinistre prédiction avec une sorte de colère.

— De quoi ! de quoi ! reprit le maître compagnon, est-ce que tu penses que la chose me sourit plus qu'à toi ? Mais l'avenir est comme les hommes, faut toujours le regarder en face. Voilà-t-il pas une belle avance de fermer les yeux pour ne pas voir le mal qui vient ! On a beau s'aimer, mon pauvre feu, un jour ou l'autre, faut qu'on se quitte ; tant mieux pour ceux qui partent les

On n'avait pas le pétrole, mais on brûlait tout de même. En vérité, ces pères étaient grands, et nous n'avons aujourd'hui que des « pygmées ridicules. » M. Gambetta dit bien. Quel homme que Carrier ! Que lui importait la science ? Son heureuse nature suffisait à tout.

Et le beau comité de salut public, qui recevait de telles lettres sans sourciller ! Non, jamais, petit Naquet, petit Marcou, petits autres, jamais vous ne pourrez à vous tous remplir une seule chaussette de ces gens-là. Vous n'êtes bons qu'à célébrer Voltaire et Rousseau.

L'INCIDENT

DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Comme par l'effet d'un mot d'ordre, la République française, la Petite République, le Rappel, le XIX^e Siècle ont prétendu que jeudi, à l'épreuve d'un des examens de l'École polytechnique, il aurait été découvert que les élèves de la maison des Jésuites connaissaient d'avance les données de l'épreuve proposée aux concurrents. Ces journaux ont osé affirmer que cette indiscrétion malhonorable aurait été commise par le professeur chargé de choisir le sujet de l'épreuve, et qui serait en même temps professeur chez les Pères jésuites.

Le R. P. supérieur de l'école Sainte-Genève vient d'adresser aux deux Républiques française et au Rappel la lettre suivante :

« Paris, le 30 juin 1876.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Dans votre numéro qui a paru ce matin, vous affirmez que nos élèves connaissaient d'avance le sujet de l'épreuve proposée hier au concours des candidats à l'École polytechnique.

» Permettez-moi de vous dire que nos élèves ne connaissent d'avance ni le sujet ni les données de cette épreuve.

» J'espère que vous ne me refuserez pas de reproduire, dans votre plus prochain numéro, le démenti que j'oppose à votre affirmation.

» Je viens d'écrire à qui de droit pour qu'une enquête soit ouverte sur cette affaire.

» Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments respectueux.

» Le P. supérieur de l'école Sainte-Genève,
» Du LAC, de la Compagnie de Jésus. »

Au sujet de cet incident, le Journal officiel a publié la note suivante, qui est une première réponse de l'autorité compétente aux calomnieux :

« Il résulte d'une enquête minutieuse, faite par M. le directeur des études de l'École polytechnique, que si, en raison des opérations multiples qu'exigent l'impression et l'envoi des sujets de compositions pour l'admission à cette École, il a été commis quelques indiscrétions regrettables relatives à la composition de géométrie descriptive, elles n'ont été le monopole d'aucun établissement en particulier.

premiers.

— Et pourquoi penser d'avance à ces cruelles séparations ? demandai-je.

— Pourquoi, répéta Mauricet, pour ne pas être pris sans vert, mon petit ; pour se raffermir le cœur et se conduire en homme quand vient le moment ! Dans la vie, vois-tu, il ne s'agit pas de jouer à cache-cache avec la vérité ; les braves gens ne mentent ni aux autres, ni à eux-mêmes.

D'ailleurs, ajouta-t-il avec émotion, de penser à la mort, c'est toujours sain ! Qu'on parte ou qu'on voie partir, on veut laisser un bon souvenir à celui qui s'en va ou à celui qui reste, et on devient meilleur. Maintenant que tu es averti, je gage que tu l'occuperas plus de Madeleine, et que tu voudras lui faire une belle soirée après un si mauvais jour.

Mauricet avait raison : son avertissement eut pour résultat de me faire retourner plus souvent à la ferme et de me rappeler plus constamment mon devoir.

À chaque voyage, j'apportais pour la mère ce que je savais de son goût, et elle me remerciait en m'embrassant comme elle ne m'avait jamais embrassé.

Peut-être bien sentait-elle aussi la vie s'en aller, et se reprenait-elle de cœur à ceux qu'elle était près de quitter.

— Tu veux me faire remercier le bon Dieu d'é-

» Les officiers chargés de la surveillance des compositions ont constaté que les élèves Chaptal, et des autres établissements renseignés. Ce fait a été confirmé par l'enquête.

» Les proviseurs n'ont d'ailleurs adressé aucune réclamation au directeur des études de l'École : c'est spontanément qu'il a rendu la composition pour donner un autre sujet.

» Au reste, la garantie d'équité la plus absolue ne résulte-t-elle pas du caractère même, aussi libéral qu'honorable, des anciens élèves de l'École polytechnique, des quels la direction des études et des examens est exclusivement confiée ?

» Depuis de longues années, les épreuves pour l'admission ont été confiées au comité qui vient de se passer faisait reconnaître l'ordre de choses actuel, le conseil de perfectionnement serait appelé à donner son avis.

La République française demande que l'enquête se fasse « rigoureusement et non point seulement pour la forme ; » l'empêchement par l'honorable directeur des études de l'École polytechnique lui paraît-elle assez « rigoureuse ? » Se résignera-t-elle à subir en silence l'échec de son petit comité ? Divers journaux affirment que M. Gambetta interpellera aujourd'hui lundi M. le ministre de la guerre ; nous en serions vraiment fort aises, dit l'Union, car nous souhaitons plus vivement peut-être que la République française, d'empêcher l'incident de tomber dans l'oubli.

La composition de l'épreuve pour l'École polytechnique a eu lieu samedi matin. Malgré les excitations de la presse radicale, les esprits étaient fort calmes : les candidats éclairés à peu près sur leur escapade de jeudi dernier, n'étaient pas éloignés d'en s'approuver le fâcheux scandale. D'accord avec la note du Journal officiel, ils connaissent que, par suite de diverses indiscrétions, la plupart des établissements de Paris connaissent d'avance le sujet et quelques-uns même les données de la composition de géométrie descriptive. Beaucoup plus explicitement que le Journal officiel, ils ne se refusaient pas à reconnaître que les élèves des Jésuites étaient les seuls à n'en rien savoir.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURS DE VITICULTURE.

Nous rappelons que mercredi prochain 5 juillet, à 9 heures 1/2 du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Saumur, commencent les cours publics et gratuits de viticulture de M. Du Breuil, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, chargé par le ministre de l'agriculture de l'enseignement de l'arboriculture dans les Écoles d'agriculture de l'Etat et dans les départements.

tre vieille ! me disait-elle à chaque soin que je prenais d'elle.

Puis elle se mettait à me parler de sa jeunesse, des premières années de son mariage, de mon enfance. Elle se rappelait tout ce que j'avais fait et tout ce que j'avais dit depuis le jour de ma naissance : c'était pour elle l'histoire du monde.

Geneviève écoutait aussi attentivement que si on lui eût raconté la vie de Napoléon ! toujours alerte, toujours chantant, elle apportait avec elle la gaieté.

La vieille aveugle la grondait toujours, mais ce ton qui veut dire que c'est seulement pour s'occuper de vous, et quand nous étions seuls, elle se pétait :

— C'est la fille cadette du bon Dieu ! Geneviève qui l'entendait quelquefois n'en faisait point semblant, afin de laisser à la bonne femme le plaisir de gronder.

Cependant, à mon dernier voyage, elle m'avait paru inquiète.

— La mère Madeleine ne va pas bien, me dit-elle au moment du départ.

— Hélas ! mon Dieu ! je l'ai bien vu, répondis-je ; mais elle prétend ne pas souffrir et refuse de voir un médecin.

— Elle a peut-être raison, dit la jeune fille ; ne ferait qu'elle l'attrister.

Nous échangeâmes un soupir et je partis le cœur

Ce cours sera continué tous les jours, à la même heure, jusqu'au 15 juillet inclusivement.

Les leçons théoriques de la première séance comprendront des notions historiques et économiques sur les vignobles, la création d'un vignoble et le choix d'un emplacement.

On voit que ces leçons seront on ne peut plus intéressantes pour les propriétaires et viticulteurs de notre pays.

A partir de demain, l'Echo Saumurois, comme l'année dernière, indiquera chaque jour le programme des diverses questions qui seront traitées dans les deux séances les plus prochaines.

Le concours d'animaux du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur aura lieu, cette année, le dimanche 30 juillet courant, à une heure après midi, sur la place publique de la ville de Gennes.

Dans un prochain numéro, nous publierons le programme de ce concours.

M. le baron de Reinach-Werth, le nouveau préfet de Maine-et-Loire, est arrivé à Angers vendredi soir par le train de 5 h. 40.

Par arrêté préfectoral, pris en conseil départemental, l'ouverture des vacances dans les écoles communales a été fixée au lundi 24 juillet, et la rentrée des classes, au lundi 4 septembre.

Sur la proposition de l'Académie de médecine, le ministre de l'Agriculture et du Commerce vient de décerner des récompenses aux personnes qui ont été signalées comme ayant fait le plus de vaccinations et comme ayant le plus contribué à la propagation de la vaccine en 1874.

Parmi les récompensés, figure M^{me} Rousseau, sage-femme à Saumur, à laquelle a été décernée une médaille d'argent.

M. Maurice Daligny, ancien lieutenant des mobilisés de Maine-et-Loire, vient d'être nommé lieutenant en 4^e au 9^e escadron du train des équipages de l'armée territoriale.

On lit dans l'Avenir du Morbihan :

Par ordre de M. le général commandant le corps d'armée, 48 soldats appartenant au 86^e régiment territorial d'infanterie, et habitant plusieurs cantons de la subdivision de Quimper, ont été condamnés à des peines variant de deux à quinze jours de prison, pour s'être dispensés, sans motifs, de venir répondre aux appels.

Ils ont été mandés le 19 juin, à Quimper, pour subir leur peine à la prison militaire. Ils sont exercés, pendant six heures par jour, au maniement des armes.

Avis aux récalcitrants.

On écrit de Mirebeau (Vienne) :

Jeudi dernier, vers cinq heures du soir, un violent orage a éclaté sur notre pays

Deux ouvriers, les sieurs Clocheton et Michonet, occupés à scier du bois, près le village de Billy, commune de Chouppes, allèrent se mettre à l'abri sous un hangar adossé à un gros noyer. L'un d'eux, le sieur Clocheton, s'appuya contre un pilier situé à deux mètres de ce noyer ; il était à peine placé que la foudre tomba sur l'arbre qu'il mit en pièces ; puis cet homme, sans avoir reçu aucune blessure, se trouva avoir fait volte-face : il est resté assez longtemps atteint d'un tremblement nerveux qui aujourd'hui n'est pas complètement disparu. L'autre ouvrier en a été quitte pour une secousse et une émotion bien compréhensible.

LES FOINS MOUILLÉS.

On lit dans la Gazette des Campagnes :

« La récolte des foins surpris par la pluie est un sujet toujours actuel, même dans les années où la fenaison est favorisée par le beau temps, parce que dans un lieu ou dans un autre il y a toujours des orages, très-pluvieux, qui versent des ondées nuisibles à la qualité du foin.

» Nous avons signalé à ce sujet la méthode ingénieuse de notre excellent voisin, M. Vollant, qui, cette année encore, en a obtenu d'excellents effets. A peine tout son foin était-il coupé que la grosse averse du jeudi 15 juin est venue noyer tous les prés de la vallée. Mais M. Vollant s'était mis en mesure. Avec quelques piquets dressés dans son pré, il avait réussi à dresser, sinon debout, au moins à une inclinaison de 45 degrés, la presque totalité de ses herbes ; il avait eu soin de maintenir ses moyettes debout en les liant au sommet par quelques brins d'herbe, puis d'étendre la base de façon à laisser pénétrer l'air à l'intérieur.

» L'orage passé, la dessiccation commença et fut complète au bout de 24 heures et sans nécessiter les fanages réitérés que durent faire les voisins de M. Vollant pendant trois jours. Le foin de M. Vollant était obtenu deux jours d'avance, de meilleure qualité et avec une grande économie de main-d'œuvre.

» Nous livrons ce fait sans commentaire aux praticiens compétents. A eux d'en faire leur profit. »

LE SPORT BRETON.

Courses de Corlay. — Voilà de vraies courses ! Il n'y a eu là ni gommeux avec ou sans grues, ni bookmakers, ni pick-pockets, ni commis en nouveautés parlant de gros sous déguisés en louis, ni reporters boulevardiers, ni jockeys étiés, rien enfin des sottis attrails du sport. Ce sont des courses franchement bretonnes, dont les héros sont de vrais chevaux de service, et les jockeys sont de vrais éleveurs montant les chevaux élevés par eux-mêmes. Tout est franc de pied, cavaliers, chevaux et spectateurs. La foule est énorme, et tous les visages rayonnent d'entrain et de curiosité. Les cuisines en plein vent sont assaillies par une foule affamée qui ne laisse pas de repos aux serveurs et aux gâte-sauce, tous les rangs fraternisent gaiement dans ces agapes bretonnantes.

Les courses au galop, qui inaugurent la réunion, sont suivies de courses au trot qui intéressent plus vivement la masse entière des ruraux. Mais la course de la fin qui les passionne le plus est celle des bidets bretons montés par des cultivateurs. A la bonne heure ! Là tout le monde est sur pied, l'œil au guet, en face des dix champions qui se mettent en ligne pour le départ. Au signal donné, un hurrah formidable salue les champions. Le vieux fermier Catherine, le héros habituel de ces courses, arrive encore une fois premier : Quand trouvera-t-il son maître ? On se le demande.

La course finie, tout le monde se retire gaiement, les uns vont célébrer à Corlay leurs victoires, et donner à souper aux amis, en prélevant une dîme sur les primes gagnées, les autres regagnent leurs communes respectives. La Bretagne hippique compte une belle journée de plus ; on ne parle partout que de la vitesse, du feu, du fond, des qualités sérieuses des chevaux, de l'habileté des cavaliers : on en parlera toute l'année, et ainsi se cultivera en se perfectionnant chez les Bretons le goût de l'élevage et des bons chevaux.

Voilà les vraies courses que nous aimons, et qu'il faudrait propager dans toutes les contrées où l'on cherche à développer le goût de l'élevage et de l'équitation. Que nos Sociétés hippiques se le disent ! (Gazette des campagnes.)

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en un seul terme, payable le 15 juin, sont priées de se libérer sans retard.

Dernières Nouvelles.

L'Agence russe publie la dépêche suivante :

« La sécurité diminue de jour en jour et d'heure en heure à Constantinople pour les étrangers et même pour les représentants diplomatiques. Plusieurs d'entre eux reçoivent des lettres anonymes contenant des menaces de mort.

» M. Jorab, attaché au consulat de Tiflis, se trouvait en visite chez sa tante, M^{me} Sandison, mère du drogman de l'ambassade anglaise à Constantinople, laquelle possède une grande ferme aux portes de Brousse, non loin de Constantinople.

» M. Jorab était à la chasse avec son ami, M. Vital, quand celui-ci tomba raide mort, frappé de deux balles à la tête, par le fait de musulmans qui prirent la fuite.

» M. Jorab courut chercher du secours et rencontra le consul de France, accompagné de quelques autres personnes ; ils allèrent porter plainte, et ce fut M. Jorab que la police mit en arrestation, malgré sa qualité d'étranger et son caractère officiel.

» Le consul anglais ayant refusé à M^{me} Sandison de se mêler de cette affaire, elle eut recours à son fils, drogman à Constantinople, qui ne put que s'enquérir auprès de

ses collègues étrangers de la conduite qu'il convenait de tenir.

» L'ambassade d'Angleterre atténua l'affaire, disant que l'arrestation est le fait d'une simple erreur, et que M. Jorab n'a été détenu que 24 heures.

» Cela est inexact : M. Jorab est resté en prison huit jours. Il y serait sans doute encore si les bandits turcs, auteurs du crime, ne s'en étaient vantés, ce qui a rendu leur arrestation inévitable. »

Vienne, 1^{er} juillet, 5 heures.

Les dernières nouvelles reçues ici, à deux heures de l'après-midi, annoncent que le Monténégro déclarera la guerre à la Turquie avant 48 heures.

Le bruit de la mort de Mourad V court dans Péra ; on annonce que les domestiques, serviteurs et la femme du jardinier de Abram-Pacha, qui vient d'arriver à Paris (Abram, l'ancien intendant général d'Abdul-Aziz), ont été assassinés après son départ, dans sa maison de Bojakderé.

Pour les articles non signés : P. GODPET.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (juin 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N^o 23. — J.-N. Laugier, graveur. — Société. — Proverbe chinois. — Le signe de Cain, nouvelle. — Questions. — Boccherini et le prince des Asturies. — Vestibule d'un château en 1620. — Règles pour la description des objets d'art contenus dans une église. — Trois sortes de biens. — La Santé. — Le Découpage et la Marqueterie.

N^o 24. — La Perle de l'Oberland. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Instinct de l'immortalité. — Peinture sur porcelaine et sur faïence (fin). — L'Herpéton tentaculé. — Le Journal de l'abbé Christophe Petit. — Enseignement de la morale. — Habitations des classes ouvrières à Londres. — Une Ourse et ses petits. — Pensées indiennes. — Serrurier : les Sonnettes. — Mouley Zidant et le chevalier de Razilly. — Règle d'Antiphonaire. — Mot de l'énigme chinoise de la page 163.

N^o 25. — La Vis de Saint-Gilles (Gard). — Le Forgeron du village. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Les Chaussures au Musée historique du costume. — Les Géographes (suite). — Du Devoir de respecter ce qui est beau. — Les Exemples de la Grèce. — Toul (fin). — Le Tiaris orné.

N^o 26. — Raffaellino del Garbo. — Le Signe de Cain, nouvelle (suite). — Hospice des incurables d'Ivry (Seine). — Le Chromis père de famille. — La Vraie Solitude. — Le Découpage et la Marqueterie (suite). — Sécateur du seizième siècle.

Gravures.

N^o 23. — Laugier, graveur en taille-douce, d'après le portrait peint par son neveu. — Vestibule d'un château du dix-septième siècle (Musée du Louvre ; Peinture). — Le Découpage et la Marqueterie (6 fig.).

N^o 24. — Chute de l'Aar, à la Handeck (Suisse). — Peinture sur porcelaine (2 grav.). — L'Herpéton tentaculé. — Règle d'Antiphonaire de la collection de M. A. Jubinal.

N^o 25. — La Vis de Saint-Gilles (Gard). — Chaussures exposées au Musée historique du costume, en 1874 (2 grav.). — Le Tiaris orné et son nid.

N^o 26. — Un dessin de Raffaellino del Garbo, à la galerie de Florence. — Hospice des incurables d'Ivry : Plan et Vue à vol d'oiseau (2 grav.). — Le Découpage et la Marqueterie (9 fig.). — Sécateur du seizième siècle (collection A. Jubinal).

serré.

Le surlendemain, j'étais au nouveau bâtiment, sur le plus haut échafaudage, quand je m'entendis appeler. Je regardai en bas, et tout mon sang s'arrêta : c'était Geneviève.

— Comment va la mère ? lui criai-je.

— Mal, répondit-elle d'une voix altérée.

En un instant je fus descendu.

— Elle veut vous voir, reprit Geneviève précipitamment ; venez tout de suite. Le médecin a dit que c'était pressé.

Nous partîmes sur-le-champ. Jamais route ne m'avait paru si longue. Il me semblait que les chevaux marchaient moins vite, que le cocher s'arrêtait plus souvent. J'aurais voulu connaître au juste l'état de la vieille mère, et je n'osais interroger Geneviève.

Nous arrivâmes enfin à Longjumeau. Je pris la route de la ferme presque en courant. La mère Riviou n'était pas aux champs selon l'habitude ; je l'aperçus à la porte qui avait l'air d'attendre, ce qui me parut un mauvais signe. Elle s'écria en me voyant. Je la regardai d'un air qu'elle comprit ; car elle s'empressa de me dire :

— Entrez, elle demande après vous !

Je trouvai la mère au plus mal ; cependant elle me reconnut et me tendit ses deux mains. Je ne puis dire ce qui se passa alors en moi ; mais quand je la vis ainsi, les traits couleur de plomb, l'œil

luisant et les lèvres agitées par le frisson de mort, le souvenir de tout ce qu'elle avait fait pour moi me traversa subitement l'esprit. L'idée que j'allais la perdre sans avoir reconnu tant de bonté, me frappa comme un couteau. Je poussai un grand cri, et je me jetai dans ses bras.

— Allons, Pierre, n'aie pas de chagrin, me dit-elle très-bas ; je meurs contente puisque je t'ai vu.

Je sentis qu'il fallait me rendre maître de ma peine, et je m'assis près du lit en cherchant à donner des espérances ; mais elle ne voulut pas m'écouter.

— Ne perdons pas le temps à nous tromper, me dit-elle d'une voix toujours faible ; je veux te dire mes dernières volontés. Appelle Geneviève.

La jeune fille s'approcha : la malade lui donna les clefs de son armoire en demandant plusieurs choses qu'elle désigna : c'était une montre qui avait appartenu à mon père, des boucles d'oreilles de son mariage, un petit gobelet en argent et quelques bijoux. Elle fit ranger le tout sur son lit ; appela, l'un après l'autre, les gens de la maison, et donna quelque chose à chacun. La mère Riviou eut le gobelet d'argent, elle me remit la montre et voulut que Geneviève mit les boucles d'oreilles. Elle choisit ensuite le drap dans lequel on devait l'ensevelir, dit comment elle voulait être enterrée, et de-

manda qu'il y eût sur sa tombe une pierre taillée par moi-même !

Nous écoutions tous en retenant nos pleurs à grand-peine, et promettant tout ce qu'elle demandait. Ce fut alors que le prêtre arriva. J'avais le cœur trop plein ; je sortis pour aller pleurer derrière la maison.

Je crois que j'y restai longtemps, car lorsque j'entraî il faisait nuit. Le prêtre n'y était plus. J'entendis Geneviève qui répondait à ma mère. Au premier mot, je compris qu'il était question de moi. La mourante, qui s'inquiétait de me laisser seul au monde, avait communiqué à la jeune fille un souhait auquel celle-ci avait l'air de résister doucement.

— Pierre Henri a trop de sagesse et de bon cœur pour ne savoir ce qu'il doit faire, dit-elle d'une voix un peu troublée.

— Mais alors, pourquoi ne veux-tu pas l'épouser ? demanda la malade.

— Je n'ai point dit cela, mère Madeleine, répondit Geneviève.

— Laisse-moi donc lui parler.

— Non, reprit-elle vivement ; aujourd'hui il n'a rien à vous refuser, et plus tard il pourrait se repentir. Il ne faut pas qu'il se décide pour vous... ni pour moi, bonne mère ; il doit choisir selon son goût et sa volonté... Quoi qu'il fasse, vous savez bien que je serai toujours prête à le servir.

— Jésus ! murmura ma mère plaintivement ; j'attendais encore pourtant cette joie sur la terre.

— Et vous l'aurez s'il ne dépend que de moi, m'écriai-je en m'approchant du lit. Personne ne peut craindre que je me repente, car votre choix est mon choix.

Voilà comme j'ai épousé Geneviève, et je puis dire que ça été le dernier bienfait de celle qui m'avait mis au monde.

Elle mourut le lendemain, comme midi sonnait, en tenant ma main et celle de Geneviève. Que Dieu la récompense de ce qu'elle a souffert et la dédommage de ce que je n'ai pu lui rendre ! Une mère est trop forte créancière pour que ses enfants puissent jamais la payer ici-bas.

(La suite au prochain numéro.)

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Nos gravures. — Mademoiselle Pringle, nouvelle, par M. Louis Clodion (suite). — La skatonomanie, par Bertall. — Chronique du Sport. — Revue financière. — Faits divers. — Echécs. — Gravures : La rivière James, au-dessous de Rope-Ferry (Virginie). — Les rapides de la rivière James. — Les hauteurs de Maryland, près d'Harper's-Ferry. — Le paysage au Salon (deuxième série). — La Marguerite de Faust, tableau de M. J. Bertrand. — Les fêtes de Morat (5 dessins). — La Résistance, statue de M. Cabet, pour la ville de Dijon. — Le monument de la bataille de Legnano. — Monument à élever à Harfleur à Jean de Grouchy. — Rébus.

LES PRUSSIENS

LEUR IDÉAL D'AUJOURD'HUI.

Sous ce titre, l'Opinion publiera, à dater du 3 juillet, un remarquable roman satirique dans lequel le célèbre écrivain autrichien Sacher-Masoch a vigoureusement dépeint les mœurs, les aspirations de la Prusse et de l'Allemagne, depuis la dernière guerre.

Le prix d'abonnement de l'Opinion, journal de six pages, est réduit à 14 fr. par trimestre. En adressant le mandat à l'administration, 5, rue Coq-Héron, indiquer si l'on désire l'édition du soir ou celle du matin.

Voici le sommaire des gravures du dernier numéro de l'Univers illustré :

Revue à Longchamps, le maréchal-président et son état-major ; Salon de 1876 ; Flirtation, tableau de M. Toulmouche ; principaux tableaux de Sylvia, le nouveau ballet de l'Opéra ; l'hippodrome de Longchamps au moment de la course du grand prix de Paris ; exposition de Philadelphie : la milice noire dans le parc de Fairmount, le pavillon des dames ; rébus.

Dans ce numéro, l'Univers illustré commence la publication des Lettres à Louise, correspondance entièrement inédite, de H. de Balzac. Toutes les personnes de bon goût voudront lire ces lettres de l'immortel auteur de la Comédie humaine, qui forment un petit roman plein de sentiment et d'esprit. — Disons enfin que l'Univers illustré offre en ce moment à ses abonnés une PRIME GRATUITE d'une valeur exceptionnelle : LE THÉÂTRE DE GEORGE SAND, comprenant quatre beaux volumes.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique Revalesscière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies,

glaire, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shurland, d'une hydropisie, et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalesscière, En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalesscière chocolatée, en boîtes de

12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt chez M. Common, rue d'Orléans, rue Saint-Jean, M. Texier ; M. Normandine, rue Saint-Jean, J. Russon, quai de Linoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry, 26, place Vendôme, Paris.

CRÉDIT GÉNÉRAL. — La maison ABEL PILON, de Paris, par une excellente combinaison, offre à tous son concours (Voir aux annonces.)

CHEMIN DE FER DE POITIERS Service d'été, à partir du 20 juin

Table with 2 columns: Départs de Saumur and Arrivées à Poitiers. Rows show times for 6h, 11h, 1h, 7h.

Table with 2 columns: Départs de Poitiers and Arrivées à Saumur. Rows show times for 5h, 10h, 12h, 6h.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

Table with 2 columns: Départs de Saumur and Arrivées à Angers. Rows show times for 8h, 9h, 1h, 4h, 7h, 10h.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

Table with 2 columns: Départs de Saumur and Arrivées à Tournai. Rows show times for 8h, 9h, 12h, 4h, 10h.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN 1876.

Large table with 12 columns: Valeurs au comptant, Dernier cours, Hausse, Baisse, and various financial data.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A AFFERMER PAR ADJUDICATION, Le dimanche 23 juillet 1876, à l'heure de midi.

Pour trois, six ou neuf années, du 1^{er} septembre 1876,

LA GRASSE

LA TERRE DE POCÉ Commune de Distré, Superficie : 63 hectares.

LA TERRE DE LA BELORDERIE Communes de Verrie, Trèves et Genes, Superficie : 203 hectares.

La terre de la Belorderie comprendra une maison avec servitudes, sise à Milly, pouvant servir de rendez-vous de chasse.

Communications faciles. S'adresser, pour visiter, aux gardes particuliers, MM. Gustin Nau, à Roumarson, Hubert, à Milly, et à M^e Méhous, dépositaire du cahier des charges. (290)

CONSTRUCTION D'UN PONT

SUR LE THOUET A GASTINE Et d'une partie de chemin aux abords.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de la Légion d'Honneur, prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics, que le samedi 1^{er} juillet 1876, à une heure de relevée, à l'hôtel de la Sous-Préfecture, il sera procédé à l'adjudication, par voie de soumissions cachetées, au rabais en un seul concours, des travaux, pour la construction d'un pont en maçonnerie sur la rivière du Thouet, d'un aqueduc à plusieurs voies, au passage du chemin vicinal ordinaire de Saint-Just à La Motte.

Les devis, plans, profils et cahiers des charges sont déposés à la Sous-Préfecture de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

Etude de M^e JULES DEGREG, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ, LES IMMEUBLES Ci-après désignés.

1^{er}. En la commune de Saint-Clément.

Cinquante ares 75 centiares de terre, dans les Varennes, aux Granges et dans l'île Mogé. 50 75

2^{es}. En la commune de Saint-Martin-de-la-Place.

Un hectare 65 ares, dans l'île Pistolet. 1 65

Cette île, dans une très-jolie situation, est plantée de nombreux et beaux arbres.

3^{es}. Et en la commune de la Ménitrie.

Cinquante-sept ares 75 centiares de terre, au canton des Mottes. 87 75

Total. 2 73 50

S'adresser à M^e DEGREG.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE, UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55, Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse ; plusieurs caves, lieux à l'anglaise ; tous les appartements sont parqués.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e LE RAY, avoué, successeur de M^e CHEDEAU, est transférée rue de Bordeaux, 4.

LES PERSONNES désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées. — Ecoulements. — Rétrécissements. — Bouleux de la Vessie et des Reins. — Gravelle. — Goutte et Foie. — prenent tout de suite les OUVRES SUEDOIS Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (franco poste). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : Impuissance, stérilité, pertes, syphilis, sang vicié, etc., sont traitées de 2 à 5 heures par lettres. — Ecrire à Paris, Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Epilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres. (144)

A VENDRE LA METAIRIE DE CHIENNE

Commune de Nueil-sous-les-Aubières. Fermage et redevances : 1,700 fr.

Mise à prix : 35,000 fr.

Adjudication le 10 juillet, étude de M^e SALMON, notaire à Doué-la-Fontaine. (283)

A LOUER

Présentement ou pour la Toussaint 1876,

UNE MAISON DE CAMPAGNE

Pres de l'église de Saint-Lambert-des-Levées,

Avec cour, jardin, puits, remise, écurie, etc.

S'adresser à M. LECOMTE, fermier à Mouligné. (226)

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire. Le plus varié des journaux sérieux. Informations rapides et précises. Expédié par les trains-poste du soir. PRIMES EXCEPTIONNELLES. La Réforme économique, Le Journal des Jeunes Médecins, La Vie domestique, etc. DÉPARTEMENTS. Trois mois : 15 fr. ; Six mois : 30 fr. ; Un an : 60 fr. Un Numéro : 15 centimes. ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS. Sur demande par lettre affranchie.

Paris, Rue Coq-Héron, 5

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Paisanderies, Espaliers, Tamhours à poissons, beilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux, etc. Cribles.

CRÉDIT GÉNÉRAL

POUR L'ACQUISITION DE LA LIBRAIRIE ET DE LA MUSIQUE Cinq francs par mois

JUSQU'À CENT FRANCS D'ACQUISITION. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois. En province, les recouvrements se font par mandats de vingt francs tous les quatre mois pour un achat de cent francs et au-dessus.

ABEL PILON, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris

- EXTRAITS DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE. La Sainte Bible, illustrée par Gustave Doré, édition Mame, 2 vol. in-fol. 300 fr. Missale Romanum, splendide édit. Mame, 1 vol. in-folio richement relié, doré. 85 fr. Les Évangiles. Grandes illustrations de Bida, édit. Hachette richement relié. 700 fr. DUFOUR. Grand Atlas universel, le plus complet de tous les atlas. 90 fr. Grande carte de France, montée sur toile et rouleau, pour bureaux. 25 fr. Géographie. Dernière édition, par M. de Brosses, 8 vol. in-8°, gravures-sur acier et coloriées, broché. 80 fr. Causes célèbres illustrées, 7 vol. in-8°. Art pour tous, par C. Sauvageot, 13 vol. cartonnés. 390 fr. PELOUZE et FREMY. Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole. 7 vol. grand in-8°. 120 fr. BREHM. La Vie des animaux, illustrée de nombreuses vignettes. 4 vol. in-8°. 42 fr. L'École normale, journal d'éducation et d'instruction, bibliothèque de l'enseignement pratique. Ouvrage indispensable aux instituteurs. 13 vol. in-8°. 65 fr. OUVRAGES DE M. MICHEL LÉVY FRÈRES, DENTU, ANTOY, LEMERRE, ETC.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de la totalité des demandes de tout ce qui existe en œuvres musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions d'Opéras, Mércéaux, etc. La Musique étant marquée prix fort sera réduite des deux tiers, c'est-à-dire que cent marqués six francs sera vendu deux francs, etc. — Cette diminution se trouve dans les catalogues. Collection complète des œuvres spéciales pour piano à deux mains, de Beethoven, Mozart, Weber, Haydn, Clementi, soit 11 volumes grand format. Envoi franco des Catalogues, comprenant les grands ouvrages illustrés, les Livres, les Romans et ouvrages divers et le Catalogue spécial de Musique.

Saumur, Imprimerie de P. GODET.